

Société d'histoire
de Cap-de-la-Madeleine

No 3 (printemps 2011)

Le nouveau
Madelinois



**Elizabeth Hale, vers 1825.
Entouré d'arbres, le manoir seigneurial à
Sainte-Anne-de-la-Pérade**

Éditorial

La protection de l'environnement fait maintenant partie des valeurs, si bien qu'il n'est pas un jour sans interrogation sur les effets des interventions humaines sur le paysage. La surexploitation de la forêt, le harnachement des cours d'eau et l'installation d'un port méthanier sur les bords du Saint-Laurent en sont des exemples. Cette question de la préservation du paysage a d'ailleurs emmené le Ministère des Communications, de la Culture et de la Condition féminine à procéder à une consultation publique sur l'ajout de l'insérer dans une loi sur les biens culturels.

Aussi a-t-il paru intéressant de se tourner vers le passé pour se demander pourquoi et comment les générations précédentes ont utilisé les ressources naturelles, aménagé le territoire et ainsi modifié leur paysage. Les auteurs des quatre articles apportent des réponses. Ils ont pris pour sujet : la volonté aménagiste de la seigneuresse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, la naissance d'inquiétudes à propos de la surexploitation forestière au XIX^e siècle mauricien, l'occultation de la présence humaine ancienne dans le Parc national de la Mauricie et la destruction du paysage familier des Atikamekw lors de la construction du Barrage-Gouin.

La production de ce numéro thématique associe la Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine (SHC) et le professeur Stéphane Castonguay, historien, titulaire de la Chaire du Canada en histoire de l'environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières. La SHC remercie le professeur Stéphane Castonguay, les auteurs des articles, les collaborateurs ainsi que les commanditaires. Elle souligne également la précieuse contribution financière de NICHE (Nouvelle initiative canadienne en histoire environnementale/New Initiatives in Canadian History and Environment) qui a rendu possible la réalisation de cette publication.

Jean Roy
Président, SHC

Sommaire

Éditorial , par Jean Roy	page 2
Des paysages mauriciens vus par des étrangers, du XVII ^e siècle au début du XIX ^e siècle, par Colin M. Coates	page 3
Exploitation forestière et perception de l'environnement dans le Québec du XIX ^e siècle, par René Hardy	page 8
Le peuple inondé : les Atikamekw de la Haute-Mauricie, par Hubert Samson	page 15
La réinterprétation scientifique de l'histoire des paysages au Parc national de la Mauricie, 1969-1975, par Olivier Craig-Dupont	page 21
Les activités de la Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine, par le conseil d'administration	page 27



PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE EN HISTOIRE Université du Québec à Trois-Rivières

Certificat en histoire
(Programme d'un an à temps complet)

Baccalauréat en histoire
(Programme de 3 ans à temps complet)

Mme Sylvie Taschereau, directrice des programmes de 1^{er} cycle en histoire : sylvie.taschereau@uqtr.ca
Renseignements supplémentaires disponibles sur notre site : www.uqtr.ca/dshu

Des paysages mauriciens vus par des étrangers, du XVII^e au début du XIX^e siècle.

Colin M. Coates*

Ceux qui s'intéressent à l'histoire des paysages anciens au Québec doivent souvent se fier aux gens qui sont passés assez brièvement. En effet, les habitants de la région n'avaient que peu de raison de vouloir décrire leur milieu de vie sur papier, car ils le connaissaient trop bien. Ce sont plutôt des étrangers qui sentaient le besoin d'inscrire leurs impressions d'un paysage qu'ils connaissaient à peine. Quelque deux siècles plus tard, ce sont ces textes qui subsistent, alors que le vécu quotidien du paysage nous échappe. Dans cet article, je traite de la vision que des étrangers avaient de la région mauricienne, mettant l'accent sur les anciennes seigneuries de Batiscau et de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour la période allant du XVII^e au début du XIX^e siècle¹.

Les premiers explorateurs français, Jacques Cartier et Samuel de Champlain, regardent un paysage très différent de celui qui se développera à la suite de décennies de travaux agricoles. Ils voient des phalanges d'arbres qui viennent jusqu'aux rives, avec quelques clairières ici et là, et des rivières qui se jettent dans le fleuve. C'est donc dire que les explorateurs ont peine à voir très loin à travers la forêt.

Néanmoins, dans leurs relations ils projettent un paysage agricole futur. Allant de Stadaconé (Québec) vers Hochelaga (Montréal), Cartier décrit les rivages du fleuve Saint-Laurent : « les plus belles & meilleures terres, qu'il soit possible de veoir² ». De son navire, il ne peut pas voir, au loin, les pentes du paysage laurentien. Quelque 70 ans plus tard, Samuel de Champlain se dit tout aussi impressionné : « Toute ceste riviere depuis sainte Croix [c'est-à-dire environ 45 kilomètres en amont de Québec] est fort plaisante & agreable ». Champlain débarque brièvement dans la région de Batiscau pour mieux voir les terres près de l'Île Saint-Éloi, île maintenant reliée à la terre ferme : « entrant quelque peu dans les bois, la terre est bonne³ ». De façon implicite, ces deux explorateurs entrevoyent un avenir agricole pour la région.

C'est seulement quelques décennies plus tard que des agriculteurs français s'établissent dans cette partie de la vallée laurentienne. Toutefois, avant même la fin du XVII^e siècle, un paysage agricole de style français commence à se distinguer. Avec labeur, les habitants abattent les arbres et défrichent

la terre. Ils introduisent des cultures nouvelles : le blé, le lin, le chanvre, l'avoine, et ils importent, bien sûr, le bétail européen. Seuls le maïs – le blé d'inde – certaines courges, des haricots ainsi que l'érable à sucre, représentent des espèces indigènes. Elles sont cultivées avec grand soin. Se servant d'abord du bois inépuisable, ils construisent leurs maisons, leurs granges, leurs clôtures et aussi leurs églises. Parfois malgré eux, ils participent à l'édification des chemins qui permettront aux habitants des autres seigneuries et des villes de circuler devant leurs maisons, et ils creusent des fossés qui drainent leurs terres.

Pour concevoir ces paysages agricoles du passé, nous devons recourir aux écrits des voyageurs ou d'autres résidents temporaires. Pour la période qui va jusqu'au début du XIX^e siècle, quelques « touristes » ont laissé des descriptions du paysage local. Nous en retenons trois : le botaniste finno-suédois Pehr Kalm en 1749, un officier anonyme allemand en 1777-1778, et la seigneuresse anglaise Elizabeth Hale pendant les années 1820. Contrairement aux habitants



Elizabeth Hale, vers 1825. Ruisseau près du manoir seigneurial à Sainte-Anne-de-la-Pérade

permanents, ils n'ont qu'une connaissance saisonnière de la région. Kalm n'y est que l'été. Il se trouve dans la vallée du Saint-Laurent de mai à septembre, et il ne passe que deux jours dans les environs de Batiscan. De son côté, l'officier allemand date ses lettres de Batiscan, de l'hiver 1777 au printemps 1778. Enfin, l'anglaise Elizabeth Hale réside plusieurs étés au domaine seigneurial de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Plus que les deux autres, elle raffole de la région qui lui permet d'échapper aux chaleurs estivales de Québec. Elle explore le domaine seigneurial avec plaisir et même avec un esprit scientifique, mais elle ne s'aventure pas dans les arrières-rangs de la seigneurie familiale. Elisabeth Hale connaît ainsi mieux sa région que les deux autres. Mais quels paysages décrivent-ils ?

Perh Kalm, un botaniste pressé

Kalm passe tellement vite qu'il ne fait aucun relevé botanique. Au cours du voyage de Trois-Rivières à Québec, lui et ses compagnons déjeunent à Champlain. Il n'aperçoit Batiscan que depuis le fleuve : « A une bonne lieue de Champlain, sur la même rive, se dresse une autre église, qui porte le nom d'Église Battise [c'est-à-dire Batiscan]; un peu plus loin, un beau moulin à vent; le rivage est toujours sablonneux; le fleuve est habité maintenant sur les deux bords. Loin devant nous, vers dix heures du matin, nous apercevons une chaîne de hautes collines rocheuses, dirigées du nord au sud ». Même si Kalm ne voit le paysage mauricien qu'à une certaine distance, et qu'il ne passe que le jour d'ailleurs venteux et pluvieux du 4 août 1749 à voyager de Trois-Rivières au Cap Lauzon, il se dit impressionné par

l'agriculture paysanne : « Un peu au-dessus du fleuve, le pays est partout habité, les habitations ne commencent qu'à une distance de l'eau d'environ un demi à un petit mille anglais : blé, avoine, pois, maïs sont les espèces de céréales que l'on trouve le plus souvent dans les champs; citrouilles, melons d'eau sont semés en abondance près des maisons; ici on ne mange que du pain de froment ». Son appréciation de la région mauricienne est relativement positive, tout comme pour la colonie française. Kalm met l'accent sur son développement agricole. Il trouve son climat similaire à celui de son pays d'origine. Lorsqu'il fait la comparaison entre la Nouvelle-France et les colonies britanniques au sud, il voit un avenir prometteur pour la colonie française : « ici se développe une Rome face à Carthage⁴ ».

Le regard d'un officier mercenaire

Quelque 27 ans plus tard, un officier allemand mercenaire se trouve à Batiscan, amené en Amérique pour défendre le Québec, maintenant sous la gouverne britannique, d'une invasion américaine. Son riche témoignage repose sur sa correspondance. La première lettre date du mois de novembre 1776. Ainsi, il est présent lorsque toutes les récoltes sont terminées. Il reste dans la région et il envoie aussi une série de huit lettres datées du 9 mars au 20 avril 1777. Ces descriptions sont publiées à Göttingen, en Allemagne,

quelques années plus tard.

À l'encontre des autres voyageurs de la saison estivale, l'officier allemand note l'éventail de la production paysanne. Il décrit avec force détails les pratiques culturelles employées à Batiscan. Il n'aime pas la façon de défricher la terre et l'utilisation trop rude de la forêt. Les habitants brûlent les arbres sans même les abattre. Originaire d'un continent où l'on conserve plus fidèlement les ressources forestières, il en est affecté : « le nouvel habitant brûle autant d'arbres qu'il lui est capable... Le bois paraît scandaleux [en français dans l'original]; et on croit souvent que le feu a dû tomber du ciel dans la forêt, lorsqu'on y voit des arbres demi-brûlés, demi-morts, et entièrement morts⁵ ».

Plusieurs « touristes » britanniques et anglais se disent choqués par l'utilisation du paysage par les paysans canadiens. Du point de vue de l'habitant, il faut abattre les arbres, parfois en les brûlant, pour étendre le terrain labourable et augmenter la superficie des jardins et des champs. Ce sont moins des perspectives esthétiques qu'économiques qui les motivent. Aux attitudes étrangères envers cette logique paysanne s'ajoutent des visions de classe et d'ethnie. Selon plusieurs Britanniques de passage dans la colonie, les habitants ne partagent point les mêmes goûts. Pour l'Anglais John Lambert, les habitants

« ne sont pas de grands admirateurs des beautés de la nature⁶ ».

Mais parmi les visiteurs, c'est l'officier allemand qui présente le point de vue le plus positif sur le paysage canadien. Plus près de la maison de l'habitant, l'officier identifie une production alimentaire variée : « Il pousse du très bon blé au Canada, et l'orge et l'avoine sont convenables. On sème rarement du seigle de printemps comme d'hiver. Les pois, les vesces et les haricots sont aussi cultivés, et, dans le potager, on fait parfois pousser du chou blanc, des navets, des pommes de terre, des carottes, des citrouilles, des concombres, des poireaux, des oignons, du persil et pas si rarement des asperges et des melons⁷ ». Ce témoignage est précieux, car les sources habituelles mettent l'accent sur la production des champs plutôt que du potager.

Pour notre officier, le paysage batiscanais lui rappelle la région allemande de Bremen, dans le nord-ouest du pays actuel : « Quiconque a vu les

clôtures et les champs de marais de Bremen peut facilement l'imaginer⁸ ». Somme toute, il porte un jugement assez positif sur le paysage agricole qu'il a devant lui et il est le premier, à ma connaissance, à le comparer explicitement aux paysages agricoles européens.

Les observations de la seigneuresse Hale

La seigneuresse anglaise Elizabeth Hale est, semble-t-il, éblouie par son domaine seigneurial. John Hale, son mari, détient un poste convoité dans l'administration coloniale. Après plusieurs années, ils décident de s'acheter une seigneurie rurale, comme investissement – elle ne livrera pas les rendements escomptés -, mais aussi pour passer l'été loin de la ville de Québec. C'est ainsi que la seigneurie qui jadis appartenait à la famille Lanaudière – La Pérade – Lanouguère, et dont le manoir fut occupé par la célèbre Madeleine de Verchères, femme de Pierre-Thomas de La Pérade, tomba dans les mains de la famille anglaise.



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

Notre région possède
une richesse historique
étonnante !

Noëlla CHAMPAGNE
Députée de Champlain

819 694.4600 ✦ nchampagne@assnat.qc.ca
noellachampagne.org

Elizabeth Hale signe maintes lettres à sa tante et à son frère, le second Lord Amherst, héritier de son oncle, le général qui a présidé à la prise de la Nouvelle-France après la mort du Général James Wolfe. Elle écrit à sa parente : « Pensez seulement quelle étendue immense représentent 60 milles carrés de terre⁹ ». Dans sa vision de sa nouvelle propriété, la seigneuresse ne souligne guère la présence des centaines de familles canadiennes qui occupent leurs propres terres, sujettes bien sûr aux redevances seigneuriales mais jouissant de titres de propriété. Elle explique son désir d'avoir une demeure en campagne : « J'ai toujours eu un penchant pour la campagne; de plus, quand l'endroit vous appartient et que les aménagements et les améliorations sont faits pour le bien de vos enfants, votre intérêt s'en trouve naturellement accru et votre attention presque toute monopolisée par eux¹⁰ ».

Elisabeth Hale laisse voir les préjugés de sa classe et de son groupe ethnique. Elle a pitié de sa fille adolescente, très isolée pendant l'été à Sainte-Anne-de-la-Pérade : « Il n'y a pas dans le voisinage un seul individu qui vaille plus qu'un simple agriculteur ». Si elle a peu de temps pour les habitants canadiens, elle apprécie néanmoins la beauté du patrimoine bâti : « Le village est remarquablement joli et tout le paysage me rappelle beaucoup la Tamise en direction de Putney », écrit-elle

à son frère, en faisant référence à la banlieue en amont de Londres¹¹.

Ce sont les arbres qu'elle aime en particulier. Nous le savons dans lesquels l'arbre est le fait dominant. Grâce à sa formation d'artiste, comme d'ailleurs plusieurs femmes de son statut social, elle prend le soin de dessiner le paysage local. Elle a le loisir de développer ses aptitudes artistiques, pouvons-nous croire, car sa famille est assez riche pour avoir des gardiennes pour leurs jeunes enfants. Pour elle, les arbres définissent le paysage. Elle déplore que certains arbres, les plus beaux, ne se trouvent pas à Sainte-Anne-de-la-Pérade : le jardin seigneurial n'a aucun arbre fruitier, par exemple. Elle y remédie en plantant un verger de pruniers et de pommiers. Ce sont les chênes qui manquent vraiment au paysage, et elle promet de pallier cette absence : « Cela m'attriste de dire que pas un chêne n'est visible ici ou alentour, mais j'ai l'intention d'essayer [d'en planter] quelques-uns en l'honneur de mon pays d'origine¹² ». Il est vrai que le chêne est très lié au sentiment national anglais de l'époque.

Elizabeth Hale a beau aimer le paysage aux alentours du manoir, elle ne s'aventure pas loin dans le domaine seigneurial. Lorsque des arpenteurs lui parlent d'un beau lac avec un barrage de castor, elle en informe son frère, mais dit regretter de ne pas pouvoir s'y rendre à cause du manque

de chemin.

Les Hale critiquent les pratiques agricoles des habitants, comme le font plusieurs « touristes ». Elizabeth Hale soutient que « l'agriculture [est] actuellement bien peu comprise ici¹³ ». Son mari essaie d'instruire les habitants de sa seigneurie : « Je suis très occupé ici à faire les foins et, à petite échelle, à montrer aux Canadiens les avantages des navets semés en lignes et des jachères d'été. Je les ai aussi étonnés avec une meule de foin, ce qu'on n'avait jamais vu ici auparavant¹⁴ ». Nous devons nous rappeler que les « touristes » représentent des classes sociales différentes, et ils ont tendance à critiquer sévèrement toute production paysanne, que ce soit le célèbre Arthur Young qui visite les paysans français au XVIII^e siècle ou plusieurs voyageurs tant britanniques qu'américains dans les régions rurales de la Nouvelle-Angleterre au XIX^e siècle.

En fin de compte, lorsque les étrangers décrivent un paysage, ils projettent souvent un avenir différent. Kalm et l'officier allemand voient un paysage déjà devenu « européen » au moment où les habitants sont toujours en train d'abattre les forêts pour établir leurs fermes. Elizabeth Hale et son mari veulent édifier un village protestant dans leur seigneurie, avec des fermiers anglais qui sauront communiquer leurs méthodes aux habitants canadiens. Ce

village ne verra jamais le jour. Mais comme le cas d'Elizabeth Hale nous le démontre, une vision étrangère du paysage ignore souvent ceux et celles qui occupent cet espace. Hale ne voyait guère les Canadiens, tout comme Cartier et Champlain ne voyaient guère les Autochtones. Alors, lorsque nous lisons les récits des étrangers, nous devons garder en tête ce qu'ils ne nous disent pas afin de bien interpréter ce qu'ils voient.

Notes:

- * Colin M. Coates, historien, Chaire de recherche du Canada sur les paysages culturels canadiens, Collège universitaire Glendon, Université York.
- 1 Jude de Chênes a traduit la version originale de mon essai : *Les Transformations du paysage et de la société au Québec sous le régime seigneurial*, publié chez Septentrion en 2003. Je me sers de ses traductions des citations. Je tiens à remercier encore une fois mes collègues Thomas Wien de l'Université de Montréal de m'avoir donné une copie des lettres publiées de l'officier allemand, et Roger Hall de l'University of Western Ontario de m'avoir donné une copie de ses transcriptions des lettres d'Elizabeth et de John Hale. Ces lettres ont été publiées depuis dans Roger Hall et S. W. Shelton (dir.), *'The Rising Country': The Hale-Amherst Correspondence, 1799-1825*, Toronto: The Champlain Society, 2002.
 - 2 *Relation originale de Jacques Cartier*, Paris, Librairie Tross, 1863, p. 18.
 - 3 H.P. Biggar, dir., *The Works of Samuel de Champlain*, Toronto: Champlain Society, 1922, II, p. 67; I, p. 135
 - 4 Jacques Rousseau et Guy Béthune (avec Pierre Morisset) (dir.), *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 216. 217, 243.
 - 5 "Von Kanada, aus Briefen eines deutschen StabsOfficers, dat[jert] Baticamp (einer Paroisse in Kanada) den 2. Novemb[er] 1776", *August Wilhelm Schlözers Briefwechsel meist historischen und politischen Inhalts*, 3, no 18 (3e éd., 1780), p. 331-332.
 - 6 John Lambert, *Voyage au Canada dans les années 1806, 1807 et 1808*, Québec, Septentrion, 2006, p. 276.
 - 7 "Von Kanada, aus Briefen eines deutschen StabsOfficers", 321.
 - 8 Ibid.
 - 9 Thomas Fisher Rare Book Library [TFRBL], University of Toronto, Collection manuscrite no 90, Fonds Hale, E.F. Hale à Lady Amherst, 25 juin 1819.
 - 10 Bibliothèque et Archives nationales du Canada [BANC], Fonds de la famille Hale, MG 23 G 11-18, E.F. Hale à Lord Amherst, 19 octobre 1820.
 - 11 TFRBL, Collection manuscrite no. 90, E.F. Hale à Lord Amherst, 21 août 1819.
 - 12 BANC, MG 23 G 11-18, E.F. Hale à Lord Amherst, sans date (20 juillet 1820?).
 - 13 TFRBL, Collection manuscrite no. 90, E.F. Hale à Lady Amherst, 17 juillet 1820.
 - 14 BANC, MG 23 G 11-18, John Hale à Lord Amherst, 20 juillet 1820.



DOMAINES DE RECHERCHE: Rapports espace-économie-société | Populations, âges de la vie et transmission
| Cultures religieuses | L'institution | Réseaux et mouvements sociaux

ciéq Centre interuniversitaire d'études québécoises

Lieu de socialisation scientifique stimulant, le CIEQ forme également une relève compétente en sciences humaines et sociales. Étudiants et stagiaires postdoctoraux participent pleinement aux projets du Centre.

Fondé en 1993, le Centre interuniversitaire d'études québécoises regroupe des chercheurs issus de neuf universités. Ils se rejoignent pour étudier les changements de la société québécoise, depuis les premiers peuplements jusqu'à nos jours. Le CIEQ privilégie une approche originale pour comprendre le changement social et culturel dans ses dimensions spatiotemporelles. *L'Atlas historique du Québec* est l'un des projets intégrateurs de ces recherches.

Un lieu de formation, d'échanges intellectuels et d'interdisciplinarité
www.cieq.ca

Présent à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université Laval, le CIEQ est un regroupement stratégique reconnu par le FQRSC.

UNIVERSITÉ LAVAL Université du Québec à Trois-Rivières

Exploitation forestière et perception de l'environnement dans le Québec du XIX^e siècle¹

*René Hardy**

L'assaut sur la forêt mauricienne

Au début du XIX^e siècle, le commerce du bois commence à se développer au Québec à la faveur du blocus continental qui oblige la Grande-Bretagne à s'approvisionner dans sa colonie. Il prend de plus en plus d'importance avec les années et gagne rapidement toutes les régions du Québec à l'exception de la vallée du Saint-Maurice, car les chutes et les rapides sur la rivière rendent le flottage du bois impraticable. Ce territoire est encore très peu connu des Blancs jusqu'à ce que le gouvernement décide, en 1828, de le faire explorer et cartographier. La publication des récits de ces premiers explorateurs fait connaître sa richesse forestière et éveille l'appétit des entrepreneurs forestiers. Ils pressent donc le gouvernement d'aménager la rivière pour le flottage afin de l'ouvrir au commerce du bois.

C'est fait en 1850-1851. En même temps, le gouvernement fait lotir tout le territoire régional en concessions forestières de 40 à 80 kilomètres carrés (25 à 50 milles carrés) qu'il offre en

location aux enchères publiques. Ces premières enchères donnent le coup d'envoi d'une véritable ruée sur la forêt mauricienne. En peu de temps, une douzaine de gros entrepreneurs en sciage et exportation du bois d'œuvre

concessions détenues en location sont renouvelables, pouvant même être vendues à des tiers ou mises en garantie hypothécaire.

L'exploitation commerciale de la forêt, avant l'implantation des



Empilement de billes de pin sur la glace d'un lac à la fin du XIX^e siècle. Les pins de cette taille étaient devenus très rares en Mauricie. Cieq, Collection René-Hardy, Fonds Groupe de recherche sur la Mauricie, Série Forêt, N60-557 (Site internet: <http://mauricie.cieq.ca>)

accaparent tout le territoire disponible. Deux compagnies, à elles seules, détiendront bon an mal an autour de 3 200 kilomètres carrés, soit environ 40 % de la forêt affermée. La constitution de ce quasi-monopole est encouragée de diverses façons par le gouvernement. Ainsi, en 1868, les entrepreneurs reçoivent l'assurance que les

usines de papier à la fin du XIX^e siècle, est dominée par l'industrie du sciage qui recherche surtout les pins géants ou les conifères de grande dimension, presque sans défaut. Le territoire visé se situe au nord, à l'intérieur du Bouclier laurentien, où s'étend une forêt mixte, peuplée en partie de pins et d'épinettes plus que centenaires. Laissés à

eux-mêmes, les entrepreneurs s'y attaquent sans souci de conservation. Le système d'exploitation de la forêt publique mis en place au milieu du siècle est le premier responsable d'abus qu'on ne prend pas beaucoup de temps à reconnaître. En permettant à quelques entreprises de se constituer d'immenses réserves forestières, l'État favorise la coupe extensive et sélective qui confine au gaspillage et à la disparition des essences forestières les plus recherchées. Dès 1868, soit moins de vingt ans après l'ouverture de ce territoire à l'exploitation commerciale, un journal de la région constate que sur les rives du Saint-Maurice, partout où le pin est relativement accessible jusqu'à une distance d'une centaine de kilomètres de Trois-Rivières, les pinèdes sont presque épuisées. Les bûcherons doivent s'éloigner de plus en plus pour atteindre, au milieu des années 1870, la limite septentrionale de la zone de croissance du pin.

Ce qui était apparu comme une richesse quasi inépuisable avait presque disparu cinquante ans plus tard. En 1906, selon un employé du gouvernement, il n'en reste des quantités commercialement exploitables que sur « le tiers du territoire du Saint-Maurice »,

encore que, précise-t-il, « le pin de choix est extrêmement rare ». On constate également la rareté de l'épinette blanche recherchée pour le sciage depuis les années 1865. Même constat aussi pour la pruche dont les peuplements initiaux étaient cependant moins considérables. À la suite de la

forestiers de la région de la Mauricie embauchent annuellement près de 5 000 travailleurs au XIX^e siècle. Avec l'arrivée massive des hommes en forêt, les feux font des ravages jamais vus auparavant. À chaque année, le feu détruit une partie de cette vaste forêt. Et



En 1941, debout sur les estacades à la hauteur de l'île Saint-Quentin, face aux énormes tas de bûches de la Canadian International Paper, les draveurs dirigent les pitounes vers l'usine de la Wayagamack. Cieq, Collection René-Hardy, Fonds Groupe de recherche sur la Mauricie, Série Forêt, N60-569

forte demande de cette essence forestière pour la fabrication du tanin et des dormants de chemin de fer, et précisément à cause du rail qui permet de transporter ce bois qui flotte mal, la forêt de pruche est « à peu près épuisée ».

Les incendies jouent également un rôle considérable dans la diminution de certaines essences. Les entrepreneurs

périodiquement, un printemps hâtif et un été plutôt sec favorisent des conflagrations dévastatrices telles que celles de 1870 où des foyers d'incendies multiples rasant 16 000 kilomètres carrés de forêt sur l'ensemble de la rive nord du Saint-Laurent. Le père Guinard, missionnaire chez les Atikamekw, est témoin des dépravations du tournant du XX^e siècle. Il écrit dans ses

mémoires : « En quelques années, la Mauricie, que j'avais d'abord connue par ses forêts denses et ses arbres magnifiques, se transforma en un pays ravagé par le feu [...]. Ce pays de pins colossaux et

champ libre au sapin, moins recherché pour le sciage et croissant aisément à l'ombre. L'action des feux qui dégarnissent de vastes étendues où croissent le pin, le sapin et l'épinette, donne

précieux auront presque disparu des forêts exploitées, remplacés par les bois francs et les sapins bâtards ».

À travers la forêt, c'est la nature en général dont on commence à percevoir les altérations. La croissance de la population et l'avance du front pionnier vers l'intérieur des terres menacent les espèces animales les plus recherchées pour la fourrure, la chasse sportive et la nourriture des populations autochtones. L'eau de la rivière n'a plus le même débit ni la même qualité. La forêt dénudée par l'exploitation intensive et de fréquents incendies ne parvient plus à retenir l'eau qui s'écoule d'autant plus rapidement que l'on a dynamité des verrous naturels pour favoriser le flottage et la navigation. Le niveau de la rivière Saint-Maurice s'abaisse continuellement. Après la grande crue, en peu de temps, il devient même trop bas pour assurer le flottage. La qualité de cette eau est également détériorée par le bran de scie et par les écorces laissées par le flottage. À l'embouchure, les habitants de Trois-Rivières, petite ville qui doit sa croissance à l'activité forestière, sont les premiers à vivre les effets de cette pollution qui affecte leur source d'eau potable. De toute



Il ne restait que les feuillus et les repousses de conifères après une coupe intensive dans une forêt arrivée à maturité.

Cieq, Collection René-Hardy, Fonds Groupe de recherche sur la Mauricie, Série Forêt, N60-14

de grandes épinettes devint le pays du petit tremble et du bouleau ».

En fait, quatre phénomènes agissent en interrelation pour modifier substantiellement le couvert végétal. Les défrichements et la déforestation de la partie sud de la région permettent l'implantation de paroisses agricoles, de villages et de petites villes. Dans la partie nord, l'abattage quasi exclusif du pin, de l'épinette et de la pruche et les modalités mêmes de la coupe peu soucieuse des conséquences des débris accumulés au sol, laissent le

naissance à d'immenses superficies de forêts pionnières de bouleaux et de peupliers faux-trembles. Enfin, les forêts où prédominent des peuplements forestiers uniques et d'un même âge favorisent la prolifération de leurs insectes parasites qui se développent à l'état épidémique. Ce processus de transformation commence à être mieux connu au début du XX^e siècle. Gustave C. Piché, directeur du Service forestier, en 1909, plaide alors pour un vigoureux coup de barre à défaut duquel, écrit-il, « cette modification ira en s'accroissant et le jour n'est pas loin où nos conifères

évidence, la question de la conservation de la forêt appelle une intervention gouvernementale.

L'éveil de la conscience environnementale

Une des premières particularités du Québec, en matière de rapport à la nature au XIX^e siècle, est de confier la gestion des forêts aux entreprises qui en exploitent la ressource. Pendant trois décennies, celles-ci n'ont pas d'autres obligations ou responsabilités que de payer annuellement leurs droits de coupe. Cette pratique donne lieu à d'énormes gaspillages qui semblent laisser la population et les gouvernements dans l'indifférence tant il est difficile pour l'historien de trouver des témoignages à ce sujet. Il faut attendre la nouvelle sensibilité à la conservation de la forêt qui apparaît au cours de la première décennie du XX^e siècle, pour être informé de ces pratiques qui n'étaient sans doute pas encore totalement disparues. Avila Bédard écrit dans un rapport d'inspection : « Les marchands de bois n'ont laissé debout que les [pins] ou trop éloignés ou trop pourris [...] le sol est jonché de têtes d'arbres non débranchés et de toutes sortes de débris qui sont le résultat d'une exploitation [...]

mal conduite ». Un autre dénonce les méthodes de coupe : « On ne choisissait que les plus beaux arbres, et encore ne prenait-on que les troncs de toute première qualité; le moindre vice faisait rejeter impitoyablement un billot. C'était un gaspillage énorme de la forêt, aussi, il ne faut pas s'étonner si le pin a disparu avec un pareil système d'exploitation ».

La disparition de la forêt intéresse peu. Les incendies, par exemple, passent presque inaperçus. Même les plus grands incendies, tels ceux de 1870, ne sont restés dans la mémoire populaire que parce qu'ils ont rasé huit villages au Saguenay. Ils ne prennent le caractère d'une catastrophe que s'ils détruisent des installations humaines ou les biens des entrepreneurs forestiers. Citons en exemple *Le Constitutionnel* qui témoigne des grands incendies de 1870 : « Il y a eu des incendies dans la forêt [...] Les dommages sont peu considérables » si ce n'est que le feu « a détruit une petite quantité de billots appartenant à MM. Ritchie et Cull ». Bref, seules les pertes encourues par les entrepreneurs sont jugées dignes de mention. Aux regards des contemporains, la forêt est si abondante, « qu'elle [est] pour ainsi dire sans valeur », d'écrire l'ingénieur en

chef du Service forestier. Cette perception populaire ne changera pas avant le milieu du XX^e siècle. Le missionnaire Guinard, qui habite cette contrée, le confirme en déplorant qu'à chaque été, pendant les premières décennies du XX^e siècle, « la forêt brûlait en permanence en Mauricie et peu de monde s'en souciait ».

Parmi les rares personnes à se préoccuper de la conservation de la forêt au cours des années 1880, se trouvent surtout des Québécois récemment émigrés d'Europe ou qui y ont étudié. Arthur Buies, James Little et Henri-Gustave Joly de Lotbinière sont de ce ceux-là qui par leurs influences ont favorisé la pénétration au Québec de la pensée environnementaliste ou préécologique.

Arthur Buies, esprit original et indépendant, met sa plume au service du peuplement du territoire à titre de secrétaire du curé Antoine Labelle, ministre de la colonisation. Il s'inspire des « Amis du Canada », groupe formé en France par le géographe Onésime Reclus et Edme Rameau de Saint-Père pour soutenir l'œuvre de colonisation du curé Labelle. Buies les a d'abord rencontrés en France alors qu'il y faisait ses études collégiales; il

continue les échanges à travers une correspondance suivie et des rencontres occasionnelles qui le persuadent de faire œuvre de géographe en décrivant les paysages du Canada. Ce faisant, il se fait l'écho des géographes européens qui sont précurseurs dans le domaine de la sensibilité à l'environnement. Dans son ouvrage paru en 1889, *L'Outaouais supérieur*, il dénonce en des termes plus virulents l'action des entrepreneurs forestiers : « Jusqu'à présent, écrit-il, ce n'est pas une industrie intelligente que bon nombre de marchands de bois ont exercée, mais de la dévastation forestière, un véritable saccage ». Il insiste tout particulièrement sur l'influence des forêts sur les climats et sur leur rôle de « régulatrices et distributrices des eaux de pluies ». Il montre le fragile équilibre de ce qu'on nomme aujourd'hui l'écosystème et plaide pour qu'on ne considère plus la forêt du seul point de vue de son utilité économique, « comme une collection d'arbres à abattre ».

James Little et Joly de Lotbinière sont parmi les principaux organisateurs de l'*American Forestry Congress* tenu à Montréal en 1882,

congrès qui aura une influence déterminante sur les politiques gouvernementales. James Little, Irlandais arrivé au Canada à l'âge de 20 ans, gravit les échelons jusqu'à devenir entrepreneur forestier. La disparition du pin blanc sur ses propres concessions l'oblige à quitter l'Ontario pour s'établir à Montréal « où il [devient] courtier en bois ». Il commence ainsi, au début des années 1870, à militer en faveur de la mise en place de politiques de protection de la forêt. Les idées de Little rencontrent celles d'un homme d'État prestigieux, grand propriétaire terrien et homme d'affaires, Henri-Gustave Joly de Lotbinière qui a été premier ministre du Québec en 1878-1879 et qui dirige alors l'opposition libérale à l'Assemblée législative. Né en France, il y a fait ses études collégiales avant d'émigrer au Québec et d'entreprendre des études de droit qui l'ont conduit à la direction de la province.

L'*American Forestry Congress* de 1882 rassemble autour d'une même table des entrepreneurs forestiers, des administrateurs gouvernementaux et des spécialistes de la forêt. La notoriété de Joly de Lotbinière qui préside les discussions et la qualité des personnes publiques qui y participent,

dont le ministre québécois des Terres de la Couronne, W. W. Lynch, donnent à ces délibérations un grand retentissement dans la presse et l'opinion publique. C'est pourquoi on le considère aujourd'hui comme un point tournant dans l'histoire du rapport à la nature et de la protection de la forêt. Cependant, les résultats, loin d'être spectaculaires, se résument à quatre propositions qui orienteront les politiques gouvernementales en matière de protection de la forêt. Ce sont : réglementer la coupe pour éviter le gaspillage, mettre en place un système de prévention des feux de forêt, instituer des réserves forestières afin d'assurer le renouvellement des ressources, inculquer des habitudes de sylviculture.

Au lendemain du congrès, le ministre Lynch fait approuver par l'Assemblée législative la loi « pour encourager la culture des arbres forestiers ». Cette loi vise essentiellement à éveiller la population à la question de la protection de la forêt par la tenue de la Fête des arbres à l'instar de ce qui se pratique aux États-Unis. Joly de Lotbinière, principal promoteur de la loi, entreprend de convaincre le gouvernement d'en faire un événement important en accordant un

congé scolaire pendant lequel les élèves s'initieront à la sylviculture. Son objectif n'est rien de moins que de changer les mentalités, d'introduire une nouvelle perception de la forêt en éduquant la jeunesse et, à travers elle, la population en général. Derrière cet objectif, les concepteurs veulent aussi promouvoir l'idée du reboisement. Ce second objectif est loin de rallier les élites qui continuent de penser que la forêt peut se reproduire sans intervention. À défaut d'une politique gouvernementale de reboisement, les plantations se pratiquent dans les cours d'école avec des plants prélevés dans les sous-bois. On en vient très vite à saturer cet espace restreint, de sorte qu'en 1892, le secrétaire trésorier de la province annonce le retrait du congé scolaire « attendu que les terrains des écoles sont pourvus de plantations qu'il a été possible d'y mettre ». Sans congé scolaire, la Fête des arbres n'aura plus jamais la même importance.

Le gaspillage qu'entraînent certaines méthodes de coupe est un autre sujet abordé au Congrès de 1882. Jusque-là, les entreprises n'ont été soumises à aucune restriction. Elles plaident les exigences du marché pour imposer leurs

méthodes d'exploitation et leurs normes de sélectivité. Le gouvernement perçoit dans les délibérations des congressistes une certaine ouverture à son intervention. Il impose donc un premier règlement qui oblige les entrepreneurs à récolter le bon bois des houppiers laissés

La principale préoccupation environnementale des entrepreneurs forestiers du XIX^e siècle est la lutte contre les feux de forêt. Les entrepreneurs forestiers au Congrès de 1882 reconnaissent leur responsabilité dans la



Après la crue printanière de 1935, l'amoncellement des billes menace de rompre les estacades à Trois-Rivières. Cieq, Collection René-Hardy, Fonds Groupe de recherche sur la Mauricie, Série Forêt, N60-13

ordinairement sur les parterres de coupe. Toutefois, cette première intervention est particulièrement timide, car elle fixe à 30 cm au petit bout (12 pouces) le diamètre minimum des billes à récolter pour le sciage, laissant encore en déchets 60 % des coupes. C'est un début. Le minimum est ensuite abaissé à 25 cm (10 pouces) en 1890, puis à 20 cm (8 pouces) en 1906.

fréquence des incendies et acceptent d'assumer une partie des frais de prévention et de lutte. C'est sans aucun doute l'événement le plus spectaculaire de ce congrès. Mais ils estiment que les feux sont aussi provoqués par l'imprudence des défricheurs qui partagent avec eux le territoire forestier. En retour de leur engagement dans le financement de la lutte contre le feu, ils revendiquent l'institution de réserves

forestières auxquelles les colons n'auraient plus accès. Ainsi lie-t-on, au Québec, la lutte contre le feu à la constitution des réserves forestières.

Le gouvernement consent à répondre favorablement aux attentes des congressistes en créant une réserve forestière dans la partie québécoise de la vallée de l'Outaouais où se trouve encore une vaste forêt de pins que les colons ont commencé à défricher. C'est la première réserve forestière du Canada. Mais cinq ans plus tard, en 1888, le nouveau gouvernement l'abandonne en réponse aux pressions populaires qui, plus sensible aux besoins de la colonisation, refusent que les terres publiques soient réservées à l'usage exclusif des entreprises privées. Puis, quelques années plus tard, en 1894, le gouvernement crée les parcs du Mont-Tremblant et des Laurentides. Cependant, selon Paul-Louis Martin, ces parcs n'ont que le nom, sans plus. Le gouvernement y maintint « les baux des clubs de chasse et de pêche dont une partie des

territoires [sont] affectés [...], confirme le régime des permis de coupe de bois, sans les assortir de mesures ou d'exigences plus grandes qu'ailleurs et finalement, [permet] comme auparavant l'exercice de la pêche et de la chasse selon les règles communes ». Leur statut démontre que, pour satisfaire aux exigences de la conservation, le gouvernement n'est pas prêt à déplaire aux intérêts industriels qui exploitent la forêt et aux riches privilégiés qui s'y sont constitués des réserves de chasse et de pêche.

Ces tergiversations des dirigeants montrent que la raréfaction des essences forestières utilisées pour le sciage ne suscite pas grand intérêt. En fait, dans ce contexte où la sensibilité à la nature est liée à son utilité, la forêt québécoise n'apparaît pas plus pauvre, car au tournant des années 1900, l'exploitation forestière connaît une mutation importante qui lui confère une nouvelle richesse. Elle est désormais commandée par l'industrie du papier qui vient de

faire son apparition au Québec et qui s'accommode de diverses essences de conifères et préfère les arbres de petite taille, ce que la vallée du Saint-Maurice et le territoire québécois dans son ensemble peuvent désormais fournir en quantité. La perception d'une forêt inépuisable refait surface.

Il ne sera pas facile de vaincre cette perception au cours de la première moitié du XX^e siècle. Si le virage dans l'histoire du rapport à la nature amorcé au cours des années 1880 tarde à donner des résultats significatifs, c'est bien sûr, en raison de la faible conviction des élites politiques de l'urgence d'agir, de leur choix de donner la responsabilité de la conservation de la forêt aux puissants et privilégiés qui tirent profit de son exploitation et aussi, facteurs non négligeables, aux conjonctures successives qui marquent ces années de deux guerres et d'une crise économique qui font prédominer les impératifs de la production à tout prix sur ceux de la conservation.

Note:

* René Hardy, historien, professeur retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

1 Cette question est plus élaborée dans deux de nos études : R. Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie* qui sera rééditée chez Septentrion au printemps 2011 et R. Hardy, « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 ». *Zeitschrift für Kanada-Studien. Umwelt : Perception und Realität in Kanada*, 15, Jahrgang Nr. 1 Band 27 (1995), p. 63-79. Pour consulter les références, voir ces études.

Le peuple inondé : les Atikamekw de la Haute-Mauricie

Hubert Samson *

Au début du XX^e siècle, le gouvernement du Québec lance le processus d'appropriation du Moyen Nord québécois pour en exploiter les ressources naturelles et soutenir l'essor industriel de la province.

Dans ce contexte, la Haute-Mauricie devient un site d'approvisionnement en matières premières et en énergie pour les nouvelles usines de transformation qui s'établissent dans la vallée de la rivière Saint-Maurice. Comme celles-ci requièrent un apport constant d'énergie hydroélectrique, le contrôle du débit de la rivière devient nécessaire, et le gouvernement provincial entreprend de régulariser la Saint-Maurice. En 1910, le Premier Ministre Lomer Gouin charge la Commission des eaux courantes du Québec d'aménager un bassin d'emmagasinement en Haute-Mauricie – le réservoir Gouin – pour contrôler l'hydrologie de l'ensemble du bassin hydrographique.

La construction du réservoir nécessite toutefois l'inondation du territoire ancestral de la bande amérindienne de Kikendatch-Obedjiwan, qui doit relocaliser le village

d'Obedjiwan. En effet, le territoire occupé par les Atikamekw se situe à la tête des eaux du bassin de la rivière Saint-Maurice et le réseau hydrographique tient une place centrale dans leur mode de vie, tant pour les déplacements que pour l'alimentation; ils y mènent des activités traditionnelles de chasse, de pêche et de trappage dont ils tirent leur subsistance. Les cours d'eau servent également à délimiter les territoires de chasse familiaux. Au XIX^e siècle, les sites de Coocoocache, Manouane, Weymontachie, Kikendatch et Obedjiwan forment le cœur du territoire de chasse des Atikamekw; il s'agit de campements saisonniers dotés d'une chapelle et d'un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le contact des Atikamekw avec les Euro-Canadiens reste limité, mais après 1870, l'intrusion allochtone en Haute-Mauricie menace directement le territoire atikamekw et les activités traditionnelles qui s'y rattachent. Cet article analyse les répercussions de la mise en exploitation du Moyen-Nord sur l'environnement et la société atikamekw. Nous nous

interrogeons plus spécifiquement sur la redéfinition de la territorialité autochtone occasionnée par l'aménagement du bassin hydrographique.

L'intrusion allochtone en Haute-Mauricie

Au milieu du XIX^e siècle, l'occupation permanente de la Haute-Mauricie par les Euro-Canadiens débute autour des chantiers forestiers. La colonisation intérieure se développe en parallèle avec l'industrie forestière, alors que les bûcherons forment des communautés au cœur de la forêt mauricienne et que des fermes apparaissent sur les rives de la rivière Saint-Maurice afin de pourvoir les chantiers en grain et en fourrage. Plusieurs zones d'exploitation deviennent ensuite des paroisses qui se consolident à la fin du XIX^e siècle¹. À mesure que l'exploitation forestière avance vers le Nord, le front pionnier pénètre le territoire de chasse et de trappe des Atikamekw.

Face à l'intensification de l'intrusion allochtone, les autochtones délaissent progressivement les terres envahies pour se relocaliser et

se concentrer dans les zones encore épargnées par l'occupation étrangère. Le mariage et le décès des aînés deviennent des prétextes pour abandonner les portions menacées de l'héritage patrimonial. Par exemple, la sous-bande de Coococache se désintègre face à l'avancée des Euro-Canadiens à la fin du XIX^e siècle. Les membres de cette tribu quittent leurs terrains de chasse ancestraux pour se replier à Weymontachie et chez les Montagnais du Lac Saint-Jean².

La présence amérindienne en Haute-Mauricie ne ralentit pas la progression de l'exploitation forestière. Comme le souligne Sylvie Lebel : «les entrepreneurs avaient des visées économiques sur les territoires des Atikamekw et ils agissaient comme si ceux-ci n'existaient pas, les obligeant à revendiquer des terres protégées auprès des autorités³». Mais les réserves reconnues par le gouvernement fédéral, à la fin du XIX^e siècle, ne protègent pas réellement le territoire ancestral des Atikamekw. À Weymontachie - comme dans plusieurs autres villages amérindiens du Canada - le ministère des Affaires indiennes incite les autochtones à abandonner leurs prétentions sur leurs terres pour permettre aux concessionnaires forestiers d'acheter des limites de coupe⁴.

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la multiplication et la dispersion des chantiers de construction entraînent des changements environnementaux considérables qui ébranlent les pratiques atikamekw. D'une part, le tracé des voies de communication accélère l'intrusion allochtone en Haute-Mauricie. Les braconniers accèdent plus facilement aux territoires de chasse des Atikamekw, l'exploitation du gibier s'intensifie au point où la ressource cynégétique s'épuise - notamment le castor - et où les autochtones sont privés de leur moyen de subsistance. L'extension du réseau de transport bouleverse également le milieu de vie des Atikamekw. Le chemin de fer Transcontinental divise les territoires de chasse et de trappe, tandis que le rail repousse le gibier. Parallèlement, les étincelles jaillissant des locomotives alimentées au charbon provoquent le déclenchement d'incendies le long des voies ferrées, de telle sorte que des forêts entières de la Haute-Mauricie sont consumées par les flammes à la fin du XIX^e siècle.

D'autre part, les industriels aménagent le territoire en fonction des exigences de la coupe et du flottage du bois, transformant l'environnement

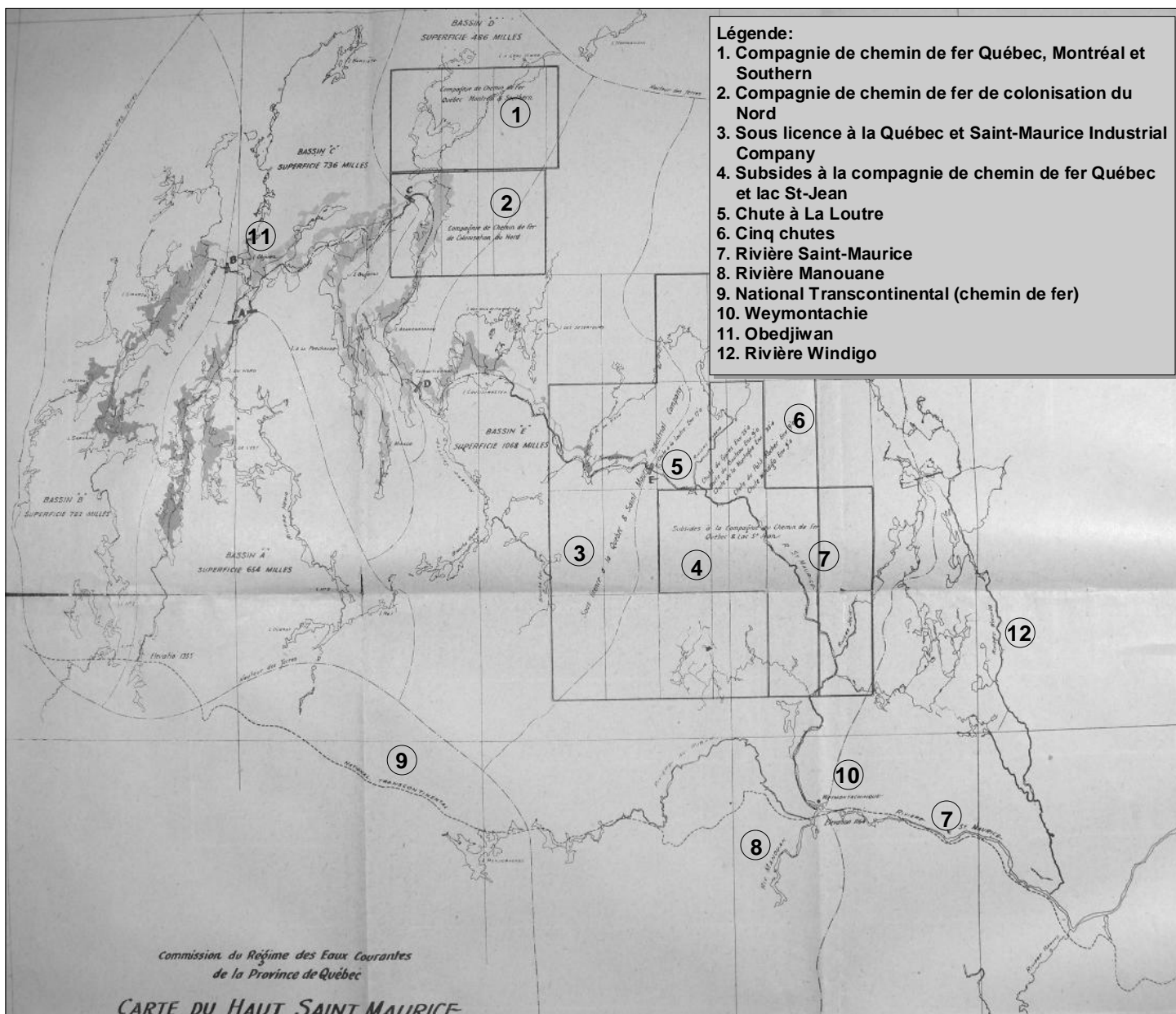
fluvial et modifiant le rapport des autochtones à leur territoire. De concert avec le gouvernement provincial, les industriels procèdent à l'aménagement du bassin de la rivière Saint-Maurice pour en contrôler le régime hydrologique à partir de 1850. La construction de digues, d'estacades et de glissoires à billes vise à faciliter le flottage du bois jusqu'aux moulins à scie de Trois-Rivières. Les industriels barrent également les lacs pour créer des réservoirs de rétention destinés à emmagasiner l'eau nécessaire à la flottaison du bois. Par ailleurs, les entrepreneurs forestiers dérochent et draguent la rivière Saint-Maurice et ses tributaires, transformant les ruisseaux de déversement en des véhicules de transport pour les billots de bois.

On voit donc comment, dès le XIX^e siècle, l'industrie exerce un effet structurant sur la région et l'environnement de la Haute-Mauricie, notamment par l'exploitation des ressources, l'aménagement des voies de communication puis l'industrialisation. Les transformations industrielles de la rivière marquent le paysage et participent à l'organisation du territoire dans une logique d'appropriation et d'exploitation⁵. Pareille organisation territoriale révèle des visions et des pratiques qui détonnent avec celles exercées

traditionnellement par les Atikamekw. Cette discordance devient encore plus claire avec la seconde industrialisation.

innovations technologiques – chimiques et hydroélectriques surtout – permettent de développer de nouveaux secteurs industriels reposant sur

Grand-Mère et La Tuque. Pendant que des exploitants papetiers (la Laurentide Co., la Brown Corporation, la Belgo Canadian Pulp and Paper Co.,



La division des sites d'exploitation. Carte du Haut-Saint-Maurice, par A.-B. Normandin. [1912]. Source : Commission des eaux courantes de de Québec, Rapport annuel de de Québec, 1912, en annexe.

La seconde industrialisation en Mauricie

Au tournant du XX^e siècle, la structure industrielle de la Mauricie se transforme. Les

l'exploitation des ressources naturelles. Le domaine des pâtes et papier, des produits chimiques, de l'aluminium et du textile émergent dans les villes de Trois-Rivières, Shawinigan,

la Canadian International Paper Co., la Wayagamack Pulp & Paper Company, etc.) s'approprient les forêts de la Mauricie, la Shawinigan Water and Power Co. impose son

monopole sur les sites hydrauliques du bassin de la rivière Saint-Maurice⁶. Divisée en sites d'exploitation forestière et hydroélectrique, la Haute-Mauricie devient la «colonie d'approvisionnement» des villes où quelques grandes industries contrôlent les ressources naturelles de l'arrière-pays qui fournit les matières premières et

la rivière Saint-Maurice atteint un nouveau seuil que la construction du réservoir Gouin ne fait qu'amplifier.

Les barrages-réservoirs érigés au début du XX^e siècle emmagasinent d'immenses quantités d'eau destinées à augmenter le potentiel énergétique des barrages

Maurice Hydraulic Company Ltd procède donc à la construction d'une série de barrages-réservoirs sur la rivière Manouane, un affluent de la Saint-Maurice. L'entreprise regroupe les plus grandes industries papetières et hydro-électriques de la Mauricie qui demandent au gouvernement provincial de charger la Commission des eaux courantes de régulariser le débit de la rivière Saint-Maurice à une échelle plus étendue⁷. La construction du barrage La Loutre à la tête des eaux permet d'envisager le contrôle hydrologique du bassin dans son ensemble. Achievé en 1917, le réservoir Gouin assure la constance d'un débit aux barrages hydroélectriques de la Shawinigan Water and Power et un approvisionnement énergétique régulier pour les usines de la région.



Achévé en 1917, le barrage La Loutre inonde pas moins de 95 milles carrés, dont une série de lacs, de forêts ainsi que les postes de Kikendatch et d'Obedjiwan. Source : Archives du Séminaire de Trois-Rivières, cote : 0388-031-01. Hayward studio, photographe

l'énergie aux usines. Les industriels adoptent également un mode de gestion du réseau hydrographique qui concilie les activités de flottaison du bois et la production d'énergie hydroélectrique. Les transformations fluviales entamées au XIX^e siècle se poursuivent au XX^e siècle. Les barrages hydroélectriques remplaçant les digues, l'impact sur l'hydrologie et l'écologie de

hydro-électriques de la Basse-Mauricie. En effet, les variations hydrologiques limitent le potentiel énergétique de la rivière Saint-Maurice et contraignent les usages industriels des entreprises de la région. La rétention hydrique permet de régulariser le débit tout en accumulant des surplus pour les périodes d'étiage.

Entre 1909 et 1910, la St.

Toutefois, les changements hydrologiques modifient le rapport des communautés au territoire. Plus encore que les chantiers ou les barrages hydroélectriques, le réservoir Gouin occasionne des dérangements sociaux et environnementaux pour les Atikamekw. D'une part, le dérèglement du débit de la rivière Saint-Maurice affecte la faune dont dépendent les activités de subsistance des Atikamekw. Les castors et les

rats musqués se noient ou migrent après l'inondation du territoire. Les orignaux et la sauvagine ne trouvent plus de nourriture sur les rives inondées. L'envolement des berges naturelles détruit les sites de nidification. Le poisson blanc (qui donne originellement son nom au peuple atikamekw) tend à disparaître en raison des inondations et des changements benthiques⁸. Les variations hydriques compromettent ainsi les activités de chasse, de pêche et de trappage. Le missionnaire Joseph-Étienne Guinard décrit d'ailleurs le spectacle de désolation qui sévit au réservoir Gouin:

« D'immenses terrains boisés furent inondés. [...] Durant les quelques années qui suivirent l'inondation, les rives du lac restèrent inabordables, troncs d'arbres et racines flottantes interdisant tout accès. [...] Pendant longtemps, l'eau fut de mauvaise qualité en raison de toute cette pourriture. Une mousse verte flottait à la surface, des millions d'animalcules l'infestaient. Les Indiens notèrent que les poissons ne pondaient plus leurs œufs, faute de trouver des endroits propices pour le faire. Évidemment, le lac artificiel fit mourir des milliers d'animaux sauvages⁹ ».

D'autre part, la fluctuation du

niveau des eaux court-circuite le réseau d'échange et de communication des Atikamekw. La fragilisation de la glace rend dangereuses toutes circulations sur la rivière Saint-Maurice. Sur la rive opposée de Weymontachie, le poste de Sanmaur concentre l'ensemble des services, mais les Amérindiens ne peuvent plus y accéder puisque le barrage Gouin empêche la rivière Saint-Maurice de geler à cet endroit¹⁰. Pendant plusieurs années, les forêts inondées par le barrage-réservoir entravent également les déplacements en canot¹¹.

Le désordre environnemental touche particulièrement la communauté atikamekw de Kikendatch-Obedjiwan. Avant l'inondation de 1917, le poste d'Obedjiwan se trouve au centre d'une chaîne de lacs riches où abondent le castor, le rat musqué, le canard et le poisson. Cet emplacement névralgique se situe au cœur du territoire de chasse de cette communauté atikamekw¹². Après l'inondation de 1917, la décomposition du bois et le relâchement du mercure dans l'eau causent, par ricochet, la disparition des meilleurs sites de chasse et de pêche. En effet, la mise en disponibilité de ce métal hautement toxique contribue à contaminer la faune et les écosystèmes. La viande de poisson, d'orignal et de castor

constituant la principale source de nourriture chez les Atikamekw, c'est donc leur milieu de vie qui est détruit.

En modifiant l'environnement, le barrage-réservoir provoque parallèlement des dérangements sociaux dans la communauté des chasseurs-trappeurs. Traditionnellement, la répartition et la transmission coutumière des territoires de chasse s'effectuent en fonction des attributs naturels du territoire comme les cours d'eau, les montagnes et les lacs¹³. Par ailleurs, les chasseurs atikamekw préservent leurs coutumes et participent à la construction de leur culture par leurs récits de chasse fondés sur la connaissance du territoire ancestral¹⁴. Enfin, l'humanisation autochtone du territoire est également produite par des marqueurs matériels et des paysages figuratifs issus d'une géographie mentale (le mythe par exemple). L'industrialisation allochtone du territoire balaie toutefois les fondements de ce bâti identitaire. Les cimetières, les points de rencontres, les lieux de rassemblements ancestraux et les repères géographiques sont inondés ou transformés en sites d'exploitation industrielle. Qui plus est, la protection de ces territoires s'avère, pour les Atikamekw, un devoir hérité de leurs ancêtres. Les signes et les

traces laissés sur le territoire par les Euro-Canadiens remplacent progressivement ceux des autochtones, et compromettent l'intégrité d'un héritage millénaire dont la disparition révèle une autre manifestation de la dépossession territoriale des Atikamekw¹⁵.

Depuis le milieu du XIX^e siècle, deux rapports au territoire entrent en conflit dans le Moyen-Nord québécois. Sous l'impulsion de la seconde indu-

ustrialisation, les paysages s'industrialisent à un rythme accéléré et à une intensité accrue. La reconfiguration territoriale du Moyen-Nord crée des disparités marquées, puisque le territoire s'organise en fonction des attentes de la population allochtone, sans égards au mode de vie des communautés autochtones¹⁶. De plus, l'appropriation et l'occupation du territoire par les Euro-Canadiens modifient la territorialité autochtone dans un

rapport de force inégal. Pour les Atikamekw, le terme réservoir réfère d'abord « à l'empiètement et à la perte de contrôle sur le territoire¹⁷ », à l'instar du front pionnier, des chantiers forestiers, des barrages, des réseaux de communication et des clubs de chasse et pêche autochtones. Bref, une rupture de l'espace vécu et de la territorialité autochtones survient avec l'industrialisation de la Haute-Mauricie. Il s'agit d'un véritable choc des cultures et

Notes:

- * Hubert Samson est étudiant, programme de baccalauréat en histoire de l'UQTR. Cet article, rédigé sous la direction de Stéphane Castonguay, a été produit grâce à une bourse du FQRSC pour un stage d'initiation à la recherche (1^{er} cycle) au sein de la Chaire de recherche du Canada en histoire environnementale (CIEQ -UQTR).
- 1 Sylvie Lebel, *Relations interculturelles entre les Atikamekw et les colons canadiens en Mauricie entre 1870 et 1910*, Québec, Université Laval, 2003, p. 54.
- 2 D.-S. Davidson, «Notes on Tete de Boule Ethnology», *American Anthropologist*, New Series, vol. 30, 1928, no.1, (January-March), p. 28-29.
- 3 Sylvie Lebel, *op. cit.*, p. 61.
- 4 Joseph-Étienne Guinard, *Mémoires d'un simple missionnaire*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1980, p. 150 à 153.
- 5 René Hardy et Normand Séguin (dir.), *Histoire de la Mauricie*, Québec, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, 2004, p. 177-184.
- 6 Claude Bellavance, *Shawinigan Water and Power, 1898-1963. Formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Boréal, 1994, p. 77-78.
- 7 Commission des eaux courantes de Québec. *Septième rapport de la Commission des eaux courantes de Québec. Rapport annuel de 1918*. Québec, 1918, page 30.
- 8 E.D.S Inter inc., *Aménagement hydro-électrique du Haut-Saint-Maurice: Utilisation du territoire par les Atikamekw et inondation partielle de la réserve de Wemotaci*. Montréal, Hydro-Québec, 1989, p. 85-88.
- 9 Joseph-Étienne Guinard, *op. cit.*, p.161.
- 10 E.D.S Inter inc., *op. cit.*, page 23.
- 11 Joseph-Étienne Guinard, *op. cit.*, p. 161.
- 12 Claude Gélinas, *Les autochtones et la présence occidentale en Haute-Mauricie (Québec), 1760-1910*, Montréal, Université de Montréal, 1998, p. 448.
- 13 D.-S. Davidson, *op. cit.*, p. 31.
- 14 Sylvie Poirier, *Territories, identity and modernity among the Atikamekw (Haut Saint-Maurice, Québec)*, dans "Aboriginal autonomy and development in northern Quebec and Labrador", C. H. Scott, Vancouver, UBC Press, 2001, p. 112.
- 15 Sylvie Poirier, *The Atikamekw. Reflections on their changing world*, dans "Native peoples: The canadian experience", B. M. C. R. Wilson, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 139.
- 16 Serge Bouchard, Serge et Sylvie Vincent. *Études d'impact et réalités socio-culturelles*, Centre de recherche et d'analyse en sciences humaines, BAEQ, 1985, p. 7.
- 17 E.D.S. Inter inc., *op. cit.*, p. 100.

LA RÉINTERPRÉTATION SCIENTIFIQUE DE L'HISTOIRE DES PAYSAGES AU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE 1969-1975¹

Olivier Craig-Dupont,*

Les écrits sur l'environnement en Amérique du Nord insistent souvent sur l'influence bénéfique qu'auraient les parcs nationaux sur le territoire. Beaucoup de chercheurs partagent la conviction que les parcs nationaux protègent l'une des dimensions fondamentales de l'histoire nord-américaine, soit la grande nature sauvage, la fameuse *wilderness*. Dans les années 1970 en Mauricie, le gouvernement fédéral canadien crée un parc précisément pour protéger et promouvoir cette grande nature sauvage. En effet, l'agence fédérale responsable des parcs nationaux présente le parc de la Mauricie comme un lieu où l'on retrouverait une « [...] atmosphère de nature sauvage primitive [...], comme elle l'était lorsque découverte il y a tant d'années par les explorateurs et les autochtones² ». La page d'accueil du site Internet du parc national de la Mauricie indique quant à elle que : « Ce territoire de 536 km² dégage une grande sérénité, inspirée par la douceur de son relief. Dans ce vaste plateau ondulé de collines, entrecoupé de vallées et paré d'une multitude de lacs, la vie s'écoule au rythme de la nature. Seules les

saisons viennent troubler le passage du temps en retouchant les moindres détails du paysage. Ce lieu de ressourcement invite à l'action autant qu'à la détente. Depuis sa création en 1970, le parc garantit à ce territoire généreux le respect de son intégrité. Il préserve ainsi un échantillon représentatif de la région la plus méridionale du Bouclier canadien. Bienvenue dans ce havre de paix³ !

Or, par-delà cette représentation d'une nature immuable, les grandes forêts subboréales formant la majorité des écosystèmes du parc national de la Mauricie ont pourtant supporté depuis des siècles une vie industrielle active. C'est notamment le cas de la foresterie, véritable pilier économique local. De plus, cette présence industrielle a ouvert le territoire aux chasseurs et aux pêcheurs, qui ont exploité ses ressources fauniques depuis le début du XX^e siècle. Perturbées depuis la fin des années 1950 par une dépression économique marquée, ces activités industrielles et récréatives sont néanmoins toujours bien présentes dans le paysage

mauricien lors de la mise en place du parc national en 1970. Considérant les paysages de chasse, de pêche et de foresterie typiques de cette partie de la Mauricie, ce texte montre comment l'agence fédérale Parcs Canada réussit à y créer une « aire naturelle représentative d'intérêt canadien », un parc de nature sauvage. Toutefois, pour mettre en place ce parc digne du réseau prestigieux des parcs nationaux fédéraux, l'agence doit transformer la territorialité locale industrielle et récréative en fonction d'un idéal de nature sauvage. Pour ce faire, l'agence présente l'histoire naturelle et culturelle du territoire mis en parc par des concepts tirés de l'écologie, évacuant parallèlement les dimensions humaines du paysage qui contredisent cet idéal de nature sauvage. Cette communication relate cette étape charnière de la création du parc national en Mauricie.

Chasse et foresterie : l'empreinte industrielle et récréative en Mauricie

Quoi qu'en dise l'histoire officielle du parc de la Mauricie, qui affirme que ce parc semble

avoir été « [...] créé par la Nature pour répondre à la fois aux besoins de conservation et de récréation⁴», le territoire sur lequel ce dernier s'établit porte clairement l'empreinte d'une histoire industrielle et récréative, au demeurant toujours bien présente en 1970. C'est notamment le cas de l'exploitation forestière qui constitue un des piliers de l'économie régionale depuis la construction du premier camp forestier en 1830 par Edward Grieve. Une compagnie forestière en particulier, la Consolidated-Bathurst Itée, exploite jusqu'à la fin des années 1960 des concessions forestières et des terres privées qui, ensemble, forment la presque totalité du site du futur parc (Figure 1).

Outre les concessions des terres de la Couronne régies par le gouvernement provincial et un territoire de 26 km² obtenu du gouvernement fédéral sous forme de terres privées, cette compagnie gère aussi une forêt expérimentale de 15 km², créée en 1918 par le Service canadien des forêts, et une plantation d'épinettes, mise en place par la papetière La Laurentide en 1915. La Consolidated-Bathurst utilise aussi des portions des rivières Mattawin et Saint-Maurice – qui formeront, ensemble, une partie des limites nord-est du parc – pour le flottage du bois. Elle exploite également des barrages pour réguler le niveau

de certains lacs. Finalement, une autre compagnie forestière œuvrant dans la région, la Domtar, exploite une concession forestière dans la partie sud du bassin versant du lac Wapizagonke.

Plusieurs clubs de chasse et pêche investissent massivement ce territoire depuis 1883, date de création du premier club privé sur ces terres, le Shawinigan Club. Ces clubs détiennent des terres sur le territoire du parc (Figure 2) et



Figure 1. Exploitations et tenures des terres avant 1972 sur le territoire du parc national de la Mauricie, 1959-1972. En A, les concessions forestières provinciales de la Consolidated-Bathurst (CB); en B, les terres privées de la CB (la plantation de Grand-Mère); en C, au sud-ouest du parc, les terres de la Domtar.

Source : Grand-Mère, Consolidated-Bathurst Itée, Université du Québec à Trois-Rivières, cartothèque, +615.43GCRKIN (Q) CaQTU.

L'empreinte de cette exploitation forestière est d'autant plus visible qu'un vaste réseau routier assure l'accès au territoire. Avec l'approbation des compagnies forestières, la population locale se sert de ces chemins forestiers pour se rendre au cœur de la forêt, afin d'y pratiquer la chasse et la pêche.

en exploitent les ressources fauniques jusqu'aux années 1970, période où le gouvernement du Québec entreprend la nationalisation de ces terrains privés pour en faire des zones d'exploitation contrôlées (ZEC).

Ces clubs de chasse et de pêche sont très populaires en

Mauricie. Sur les quelque 450 clubs privés de la région à la fin des années 1960, 16 se partagent le territoire du futur parc. Au fil de leur histoire, ces clubs laissent de nombreux bâtiments et camps de chasse sur le territoire et ces infrastructures meublent toujours les paysages du futur parc en 1970. Les traces que laissent ces clubs résultent aussi de travaux d'aménagement et d'amélioration entrepris dans le cadre de leurs activités d'exploitation faunique, comme les barrages construits pour réguler le niveau des lacs ou pour empêcher l'accès aux espèces piscicoles indésirables. Un rapport de Parcs Canada en 1979 sur les usages antérieurs à la création du parc indique que, en 1960, le club Woco fait construire un barrage à « la décharge du lac Bouchard » pour prévenir le passage des meuniers noirs. D'autres clubs ont procédé à des expérimentations d'ensemencements d'espèces comme l'omble de fontaine ou le touladi. Certaines de ces expériences remontent aussi loin que 1910, année où le Shawinigan Club a mené des ensemencements de ouananiche. Ces clubs ont ainsi ensemencé une vingtaine de lacs sur le territoire du futur parc, et ce, depuis le début du siècle. Parmi les autres modifications du territoire apportées par ces clubs, notons que le club Laurentien a fertilisé, en 1947, deux de ses lacs avec sept tonnes de fertilisant phosphaté pour augmenter la taille des

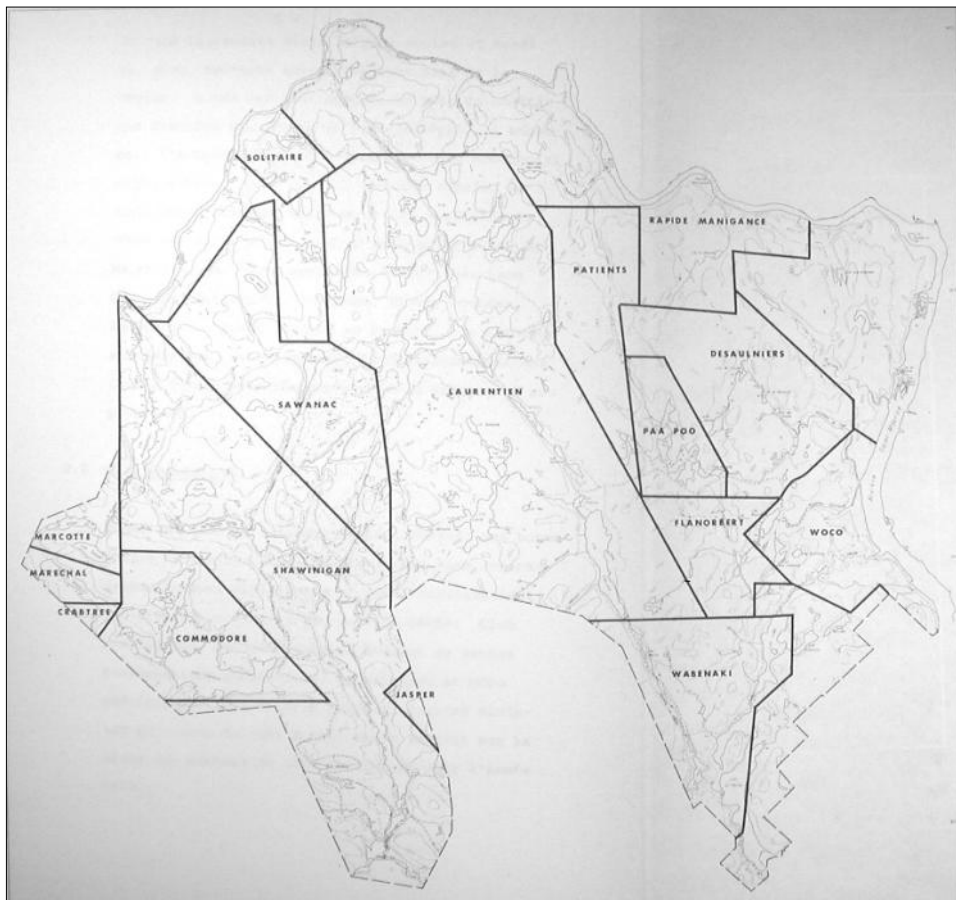


Figure 2. Carte des clubs de chasse et pêche qui se partagent le territoire du parc avant 1970.

Source : Parcs Canada, Aménagement et exploitation faunique antérieurs à la création du parc national de la Mauricie (1970), Service de la conservation et des ressources naturelles, 1979, p. 4-5.

poissons. Ce même club a aussi tenté des plantations de riz sauvage dans trois de ses lacs pour favoriser la propagation du canard.

Ces exemples montrent jusqu'à quel point des acteurs locaux ont occupé et modifié le territoire du futur parc. Plusieurs d'entre eux, tant industriels que populaires, connaissent les paysages mauriciens et en convoitent les ressources naturelles pour des usages divers. Pour rendre conforme cette territorialité industrielle et récréative à son

idéal de nature sauvage et pittoresque, Parcs Canada doit réinterpréter l'histoire naturelle et culturelle de cette partie de la Mauricie. C'est par le discours de l'écologie et par l'utilisation de cartes représentant un nouveau paysage récréo-scientifique que Parcs Canada réussira à évacuer certaines des dimensions humaines de la territorialité mauricienne qui contredisent l'idéal de nature sauvage.

La réinterprétation scientifique de la territorialité mauricienne

L'écologie joue un rôle clé dans l'implantation du parc national en Mauricie, car elle permet une relecture du paysage mauricien. Par des représentations de l'environnement tirées de cette discipline, l'agence fédérale exclut de l'histoire officielle du parc les dimensions humaines du paysage qui sont contraires

à l'idéal institutionnel des parcs nationaux canadiens. Ceci est particulièrement bien observable dans l'élaboration des plans directeurs qui ponctuent la mise en place du parc.

En effet, en septembre 1972, Parcs Canada intègre le parc national de la Mauricie dans le nouveau plan d'aménagement du *Manuel de planification du réseau des parcs nationaux*. Ce manuel vise à « formuler un

plan assurant la création d'un réseau de Parcs nationaux qui serait un judicieux échantillonnage des paysages et des attraits naturels du Canada⁶ ». Un tel plan, indiquent les auteurs en introduction, « se doit d'être objectif et d'utiliser des critères que puissent accepter et comprendre tous les intéressés ». Par conséquent, le plan doit être « fondé sur les sciences naturelles et être dégagé de toute entrave

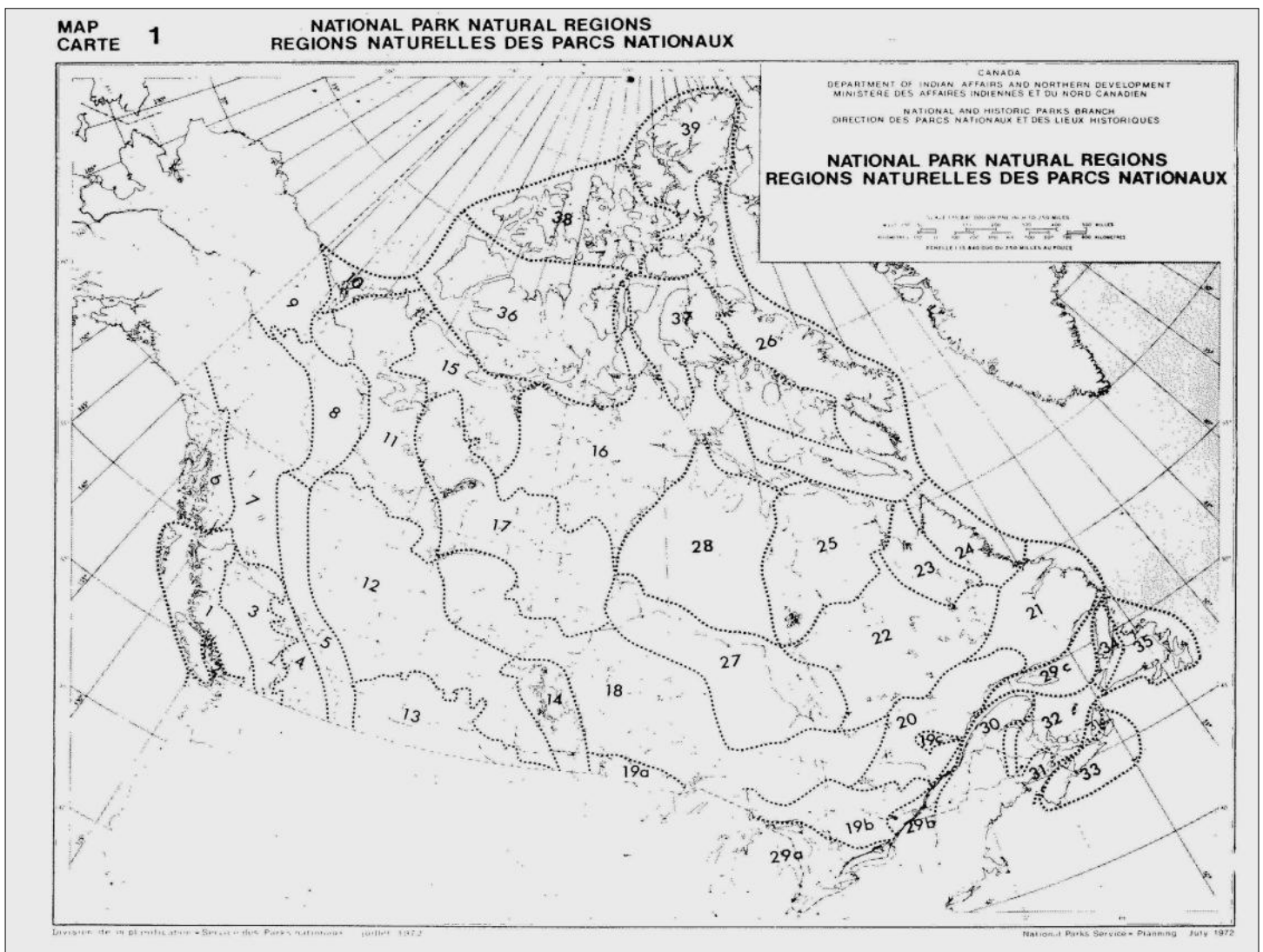


Figure 3. Les 39 « régions naturelles » du Canada.

Source : Parcs Canada, *Manuel de planification du réseau des parcs nationaux*, 1972, p. 9.



Figure 4. Lac et forêt typiques du plateau précambrien au parc national de la Mauricie.
Île aux pins, Parc national de la Mauricie, Québec, Canada. Crédit: Guillaume Paumier.

politique ou sociale⁶ ». Par ce manuel, Parcs Canada vise donc à intégrer tous les parcs nationaux du Canada dans une grille scientifique de gestion du territoire qui évacue les pratiques culturelles locales.

Aussi, le manuel propose l'intégration de tous les parcs nationaux canadiens dans une division territoriale établie en fonction de « régions naturelles » du Canada et de « thèmes d'histoire naturelle

dignes d'être représentés⁷ ». Ces thèmes font partie des « impératifs prioritaires » de Parcs Canada pour déterminer, après l'évaluation des « besoins de récréation en plein air » d'une région donnée, le choix de l'emplacement d'un futur parc national⁸. Parcs Canada définit ainsi trente-neuf « régions naturelles » qui englobent tout le territoire canadien (Figure 3)⁹.

Le manuel de 1972 désigne la

région où se trouve le parc de la Mauricie comme celle dite du « Bouclier Canadien », également identifiée au numéro « 19 b-Centre de la région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs ». Cette région représente une des parties les plus septentrionales du Bouclier canadien, avec ses nombreux lacs et ses grandes forêts (Figure 4). Le manuel caractérise cette « région naturelle » par une série de

thèmes d'histoire naturelle sur la géologie et les écosystèmes, lesquels exprimeraient « l'essence même des régions naturelles¹⁰ ». Pour le parc de la Mauricie, le manuel identifie les thèmes suivants : le « Précambrien », « L'Âge des invertébrés primitifs » et les écosystèmes typiques de la « Région de la forêt des

Grands Lacs et du Saint-Laurent, section 4a, Laurentides¹¹ ». C'est le regroupement de différentes « valeurs naturelles dignes d'être représentées dans le réseau des parcs nationaux¹² » qui forment ces thèmes. Pour le parc de la Mauricie, le manuel identifie la présence du Bouclier canadien, de chaînes

de lacs et de cours d'eau, de la forêt des Grands Lacs et du Saint-Laurent ou du « point de contact escarpé avec le centre des basses terres du Saint-Laurent¹³ » comme de ces « valeurs naturelles » représentatives de l'histoire naturelle du paysage mauricien.

Notes:

* Olivier Craig-Dupont est doctorant au programme de Ph.D. en Aménagement à l'Université de Montréal.

1 Cette communication est tirée de notre mémoire de maîtrise en Études québécoises, intitulé *Idéal de nature sauvage et transformation des territorialités au Parc national de la Mauricie, 1969-1977* (Université du Québec à Trois-Rivières, 2008, 130 f.).

2 W. F. Lothian, *A Brief History of Canada's National Parks*, Ottawa, Parks Canada, 1987, p. 144.

3 http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/mauricie/index_F.asp [25 juin 2008].

4 Parcs Canada-Centre de service du Québec (PC-CSQ), *L'aménagement d'un parc en Mauricie*, 24 mars 1971, p. 141.

5 PC-CSQ, Parcs Canada, Manuel de planification du réseau des parcs nationaux, 1972, p. 3.

6 PC-CSQ, Parcs Canada, Manuel de planification du réseau des parcs nationaux, 1972.

7 *Ibid.*, p. 4.

8 *Ibid.*

9 Ces 39 « régions » sont encore en application dans le réseau des parcs canadiens.

10 Parcs Canada, *Manuel de planification...*, *op. cit.*, p. 48.

11 *Ibid.*, p. 107.

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, p. 115.



Desjardins
Caisse des Trois-Rivières

LA CAISSE QUI S'INVESTIT DANS VOTRE VIE



**CORPORATION
DE DÉVELOPPEMENT
CULTUREL
DE TROIS-RIVIÈRES**



Les activités de la Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine

Le 21 février 2011, l'assemblée des membres de la SHC a élu les membres de son conseil d'administration et entériné les actes de l'année 2010. Des remerciements ont été adressés à Michel Demers, directeur démissionnaire. Audrey Martel et Marie-Joëlle Côté sont les nouvelles directrices.

En 2010, la SHC a produit le second bulletin *Le Nouveau Madelinois*. Chantale Dureau, secrétaire, a traité une partie du Fonds Maurice-Bellemare détenu par l'Université du Québec à Trois-Rivières. Pour cette opération, la SHC a reçu une subvention de 4 000 dollars de BANQ, Mauricie-Centre-du-Québec dont madame Sophie Morel est directrice.

Le 9 novembre, Jean-François Palomino, archiviste à BANQ et un des trois auteurs de *La mesure d'un continent*, (Septentrion 2007), a donné une conférence intitulée « La cartographie du Saint-Laurent à l'époque de Jacques Cartier ». La SHC a manifesté son opposition à la démolition d'une partie du Manoir des Jésuites (voir *Le Nouvelliste*, 10-11 juillet). Le 6 octobre, notre société s'est associée à d'autres organismes pour commémorer la plantation d'une croix par Jacques Cartier sur l'Île Saint-Quentin. Chantale Dureau, Pierre Magny et Gérard Loranger ont organisé une session d'identification des photos de la SHC. Les membres de la SHC ont été informés de la programmation de la Corporation du Manoir des Jésuites de Cap-de-la-Madeleine.

Au cours des dernières années, la Corporation du Manoir des Jésuites de Cap-de-la-Madeleine a organisé plusieurs activités à l'intention d'un large public : conférences, ateliers de formation pour des étudiants des niveaux collégial et universitaire, journées de communication données par ces étudiants, soirées récréatives animées par des comédiens, documents didactiques pour l'enseignement. Il est possible de consulter cette documentation en se rendant sur son site internet. De plus, son partenariat avec la Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine fait en sorte que le bulletin *Le Nouveau Madelinois* est également accessible à la même adresse : <http://cieq.ca/corporationdumanoir/index.html>

Le conseil d'administration

Le Nouveau Madelinois

est produit par la Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine (SHC) et il est gratuit. Il est également accessible à l'adresse internet : <http://cieq.ca/corporationdumanoir/index.html>

Éditeur: Jean Roy, historien, professeur retraité de l'Université du Québec à Trois-Rivières
Infographie: Pierre Bernard, historien, directeur de la Fondation du CNDA
Impression: Université du Québec à Trois-Rivières

Comité de lecture

Magalie Audet, historienne, agente du personnel au Centre de services

en déficience intellectuelle, Mauricie, Centre-du-Québec
Claude Bruneau, journaliste, retraité du journal *Le Nouvelliste*
Jean Roy, historien,

Dépôt légal ISSN 1920-0285
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada
La Société d'histoire du Cap-de-la-Madeleine (SHC) est un organisme à but non lucratif (OBNL). Accréditée par la Ville de Trois-Rivières, elle a pour objectif de diffuser l'histoire locale et régionale.

Pour être membre de la SHC, il suffit d'adresser votre demande et vos coordonnées au trésorier de la société en l'accompagnant d'un chèque de 10\$ libellé au nom de la SHC, C.P. 33022 Trois-Rivières, G8T 9T8

Conseil d'administration de la SHC:

Jean Roy, président
Pierre Bernard, vice-président
Pierre Magny, trésorier
Chantale Dureau, secrétaire
Marie-Joëlle Côté, directrice
Audrey Martel, directrice
Gérard Loranger, directeur

Le Manoir des Jésuites en 1952



Le 14 septembre 1952, se tient un grand ralliement jociste au Cap-de-la-Madeleine, à l'occasion du 20^e anniversaire de la J.O.C.
Source : Archives Notre-Dame-du-Cap-de-la-Madeleine